

COMMISSION CENTRALE DE BEACH VOLLEY

PROCES VERBAL N°1 DU 06/10/2012

SAISON 2012/2013

Présents :

Monsieur François FOCARD, vice Président FFVB

Monsieur Karim LEVY, Président

Dominique REY, Fabrice CHARCHAUDE, Guilhem DEULOFEU, membres

Invités :

Monsieur Jean-Marie SCHMITT, Directeur Technique Nationale, Juge Arbitre du CF

Monsieur Guy DI GIANTOMMASO, Manager Secteur Haut niveau Beach Volley

L'ordre du jour de la réunion de la Commission est le suivant :

1/ Bilan des organisations

2/ Coordination technique

3/ Fonctionnement et mise en œuvre

L'objectif principal de cette réunion est de définir une politique globale cohérente et donc de rationaliser les actions.

Ouverture par François FOCARD :

Rappel du but de la réunion notamment sur le rôle de la commission de Beach Volley en tant que force de proposition et de décision en coordination avec le vice président et donc le bureau exécutif

Importance de garder une synergie avec le Haut Niveau

Travailler parallèlement sur le développement

1/ BILAN DES ORGANISATIONS

1.1 FRANCE BEACH VOLLEY SERIES :

Constats

- Sur le nombre de tournois : il y a une certaine stabilité avec cependant une légère baisse des séries 1, et pour la 2ème année consécutive pas d'organisateur du tournoi du Championnat de France.

Peu ou pas de nouveaux organisateurs. Sur le niveau de pratique des tournois : le niveau général est faible quand on le compare au niveau international.

- Retour des organisateurs : difficulté au niveau économique (tournois plutôt déficitaires ou tout juste équilibrés) / difficulté à suivre le cahier des charges dans son ensemble (jugé en partie trop lourd).
- Retour des joueurs : déséquilibre entre les différents tournois sur le prize money et sur le niveau d'accueil, pas de différence de prize money pour le Championnat de France (vrai pour cette année), problème avec le système de gestion du classement (le BVS) à plusieurs reprises, difficultés de participer aux qualifications le vendredi (RTT,...), formules de compétition pas uniformes et pas assez de matchs

Propositions :

Il est proposé après les discussions les modalités suivantes pour la saison prochaine :

- 1 seul niveau par série donc pour 2013 => Série 1 / Série 2 / Série 3 tout en mettant en place un système qui permette à la fois de trouver un équilibre entre les tournois qui peuvent mettre les moyens et ceux qui souhaitent organiser un série 1 sans de gros moyens, et de différencier les séries 1 entre eux, surtout avec les séries 2 (par exemple avec un système de bonus ou de pondération)
 - plus de droits d'entrée
 - aménagement du cahier des charges, mais du coup un plus grand respect de ce cahier des charges et une formation pour les superviseurs
 - prise en charge des 8 meilleures équipes au classement technique (classement en temps réel)
 - même formule de tournoi pour tous les tournois en prenant en compte que les équipes doivent jouer un minimum de matchs (soit poule brésilienne, soit poule normale)

1.2 BEACH VOLLEYADES

Il commence à y avoir un intérêt pour ce type d'événement pour les organisateurs, les ligues, les clubs et les jeunes. Augmentation du nombre d'équipes pour la 2ème édition.

Proposition :

Reconduire cette organisation.

Pour 2013 il y a la Ligue du Poitou-Charentes qui se positionne clairement pour l'organisation de cet événement - dossier très avancé => il est donc proposé de valider ce dossier.

1.3 REVE DE CHAMPION :

Constat :

Il est principalement que le niveau des vainqueurs ne permet pas de performer sur les compétitions européennes, d'autant qu'à cela s'ajoute la prise en compte de ces résultats dans le classement mondial. Il est donc nécessaire de revoir les finalités de cette compétition.

Propositions : il est proposé de modifier la finalité.

=> l'équipe vainqueur sera invitée (joueurs + coach), via une wildcard, sur un des tournois de série 1

=> les joueurs vainqueurs participeront (sans leur coach) aussi à un stage de sélection France, ce qui leur donne une ouverture sur le Haut Niveau / le coach quant à lui sera invité sur un Clinic Haut Niveau.

Par contre sur le format de compétition, on garde le principe de qualifications de zones et de finales nationales => U18 / U20

1.4 CHALLENGE INTERCLUBS

Constat :

De manière générale, faible participation des équipes de jeunes cela pouvant être lié notamment au manque de compréhension de cette compétition par les clubs, et du fait que des jeunes de clubs différents aimeraient plutôt jouer ensemble... A contrario on constate un regain de la compétition dans la catégorie seniors.

Propositions

Il est proposé de continuer ce type de compétition interclubs pour les seniors: en transformant la formule de tournoi (type Continental Cup/Coupe Davis)

- ⇒ A chaque étape de la compétition, les rencontres Club vs Club comprendront 1 match Hommes + 1 match Filles et en cas d'égalité au sein de ces 2 matchs, 1 Golden match en mixte. Il y aurait une phase qualificative régionale et une Finale.
- ⇒ Concernant les jeunes : plus de challenge interclub mais la mise en place d'un Championnat de France U15 / U17 / U19.

1.5 ORGANISATION INTERNATIONALES

Pour l'année 2012, il y a eu une organisation officielle internationale qualificative JO = demi-finale de la Continental Cup CEV.

Le constat reste très positif sur plusieurs points, ce qui montre qu'il y a un intérêt certain à l'existence d'événements officiels internationaux sur le territoire.

Il y a eu aussi deux tournois internationaux événementiels : Lille O'Beach et le Beach Masters de Montpellier. Évènements intéressants et qu'il faut continuer à encourager tout en n'oubliant pas que la finalité n'est pas la même.

Propositions :

=> En vue des JO Jeunes qui deviennent un objectif de résultat pour la Fédération, il est proposé de voir comment on pourrait se positionner sur l'organisation d'une phase de la qualification CEV.

=> Concernant les tournois événementiels internationaux, il faut continuer à accompagner les organisateurs mais il serait opportun d'arrêter un fonctionnement concernant leur validation en fonction aussi des implications de développement locales et financières, car le but reste avant tout événementiel.

2/ COORDINATION TECHNIQUE NATIONALE

Un constat a été fait par le Manager général du Haut Niveau Beach Volley sur le manque de structuration du Haut Niveau Beach Volley et sur le manque de passerelle entre la Salle et le Beach Volley.

De leur côté ? les membres de la commission font remonter le manque de présence des techniciens nationaux lors des différentes compétitions nationales et le manque de lisibilité de la filière Beach ? aussi bien pour les joueurs que pour les cadres. Rappel aussi de la proposition de la commission Beach que des clinics avec un coach international soient organisées pour enrichir l'horizon technique national.

Objectifs du secteur Beach HN :

L'objectif sportif national à court terme est RIO 2016, cela implique de mettre en place une structuration qui passera par :

=> Mettre en place l'équipe des cadres techniques nationaux qui seront alors au nombre de 4 (des cadres sont déjà nommés)

=> Créer les paires en vue de RIO. 2 paires par genre permanentes - il est proposé aussi qu'une paire de jeunes suivent déjà, en partie, le parcours de ces équipes phares pour apprendre en vue des JO de 2020. Par contre cela nécessitera un effort financier, car il faudra faire venir des joueurs de la salle pour essayer de rattraper le retard

=> Création d'un 2nd Pôle France pour les garçons et à Montpellier, pour créer une passerelle directe avec le Pôle France salle.

=> Formation des cadres, avec notamment la mise en place de Clinics Haut Niveau.

3/ DIVERS

LICENCE JEUNES

Cela concerne les clubs Beach, uniquement dans le cadre de la mise en place de clubs jeunes. Ces derniers permettraient de faire grimper le nombre de licences Beach sans problème, si les clubs supports font l'effort de démarcher et de faire des animations en milieu scolaire.

Cela se traduirait par la mise en place d'un club jeune (ou plusieurs comprenant des établissements différents) au sein d'un groupe scolaire, ce qui permettrait la création de licences fédérales Beach au lieu des événementielles actuelles.

Le vœu serait donc la mise en place d'un club jeune Beach qui aurait la gratuité des licences sur deux années, puis dans un deuxième temps, seules les licences nouvelles au-delà de ces deux années seraient gratuites, et les renouvellements seraient payants.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Pour optimiser le travail de chacun des acteurs : les membres de la commission doivent être force de proposition et donner leur avis sur leur validation à présenter au Bureau. Cela implique notamment que des membres de la commission se portent volontaires pour suivre directement un des projets prévus sur la saison avec le secteur Beach Volley.

Côté technique : il a été décidé que c'est Guilhem DEULOFEU qui sera l'interlocuteur du Manager Haut Niveau Beach volley.

Calendrier de travail : il faudrait que tous les éléments qui accompagnent les différents types d'organisation (cahier des charges, réglementation, communication....) soient prêts fin novembre au plus tard afin de faire une présentation à tous les potentiels organisateurs. Cette présentation est à programmer au plus tard 1er week-end de décembre 2012.

Secrétaire de séance
Karim LEVY